

CERTIFICAT COMPLEMENTAIRE

Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs

Présentation CC Direction ACM

Le Certificat Complémentaire « Direction d'un ACM » est une formation en alternance qui vise à compléter la formation des professionnels souhaitant diriger des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).

Public concerné :

Cette formation se destine plus particulièrement aux professionnels diplômés ou en cours de formation des BPJEPS autres que Loisirs Tous Publics.

- BPJEPS Activités Physiques pour Tous
 - BPJEPS Animation Sociale
 - BPJEPS Animation Culturelle
- Elle s'adresse également aux titulaires des
- BEES sous certaines conditions
 - BEATEP autre qu'Activité Sociale et Vie Locale
 - DEJEPS

Les dates clés

Dates de formation : Du 01 Octobre 2018 au 20 Septembre 2019 (Cf. ruban pédagogique)

Durée de la formation : 105 h (hors stage en entreprise)

Date limite d'inscription : 13 Septembre 2018

Tarifs de la formation

✓ **9.20 € / heure soit 966 €**

Pour connaître les différents dispositifs de financement des formations BPJEPS contactez-nous au 05.53.48.32.50 ou par mail : alexiscouturier@franceolympique.com

**Renseignements et retrait des dossiers sur le site du
CDOS 47 rubrique CC Direction ACM:**

www.cdos47.org

Comité Départemental Olympique et Sportif de Lot-et-Garonne

Directeur de la formation BPJEPS APT : Alexis COUTURIER

Maison des sports – 997-A, avenue du Dr Jean Bru – 47000 AGEN

Tél: 05.53.48.32.50 ou 06.50.69.42.49 – Mail : alexiscouturier@franceolympique.com

Organisme de formation enregistré sous le numéro 72 47 01261 47 auprès du préfet de région Aquitaine.